

ARRETE N°EPE UCA-2023-368

**PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE
IUT CLERMONT AUVERGNE**

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu l'arrêté du 25/07/2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n°2012-1246 du 07/11/2012 relatif à la GBCP ;

Vu les statuts de l'UCA ;

Vu l'arrêté n°2022-356 du 31 août 2022 ;

ARRETE

Article 1 :

L'arrêté n°2022-356 est modifié comme suit à compter du 1^{er} septembre 2023 :

Article 3 :

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Éric AGBESSI**, Directeur de l'IUT de l'UCA, délégation de signature est donnée à chacun des chefs de départements ci-dessous mentionnés, en ce qui concerne les affaires du département qu'il dirige, à effet de signer au nom du Président de l'UCA les conventions de stage des étudiants de l'Université, pour des stages intégrés à un cursus pédagogique, à l'exception des stages effectués hors du territoire national.

SITE	DEPARTEMENT	CHEF DE DEPARTEMENT
AUBIERE	GB - Génie Biologique	Eric PEYRETAILLADE
	Informatique	Cédric BOUHOURS
	MP - Mesures Physiques	Hubert COITOUT
	GIM - Génie Industriel et Maintenance	Paul CHECCHIN
	GEA - Gestion des Entreprises et des Administrations	Sylvie SOLER
	RT - Réseaux et Télécommunications	Joël TOUSSAINT
AURILLAC	GB - Génie Biologique	Abdel BELKORCHIA
	GEA- Gestion des entreprises et des administrations	Sophie LEBOUVIER
	STID Statistiques et informatique décisionnelle	Maëva PARADIS
LE PUY EN VELAY	Informatique	Adélaïde ALBOUY-KISSI
	Chimie	Frédéric RIFFARD
	MMI - Métiers du Multimedia et de l'Internet	Jonathan COURBON
MONTLUCON	GEII - Génie électrique et Informatique Industrielle	David ROCHETTE
	GMP - Génie Mécanique et Productique	Antoine JURY
	GTE - Génie Thermique et Energie	Laurent DEROUSSI
	GLT - Génie Logistique et Transport	Sandra SAÏD
	TC - Techniques de Commercialisation	Matthieu LARDEAU

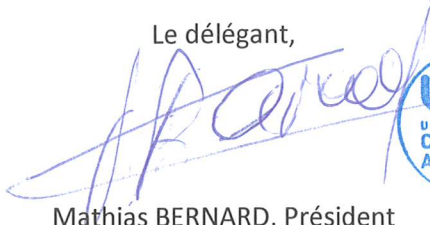
MOULINS	TC - Techniques de Commercialisation	Fabienne BERGER
VICHY	MMI - Métiers du Multimedia et de l'Internet	Christophe BLANC
	ICJ - Information Communication option Journalisme	Lise JACQUEZ

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'UCA sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 11 juillet 2023.

Le délégant,




Mathias BERNARD, Président

Le Président de l'UCA certifie le caractère exécutoire de cet acte,

- Transmis au contrôle de légalité le

12 JUL. 2023

- Publié le

12 JUL. 2023

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

Les délégataires,

Vu et pris connaissance, le	Maëva PARADIS	
Vu et pris connaissance, le	Antoine JURY	
Vu et pris connaissance, le	Laurent DEROUSSE	
Vu et pris connaissance, le	Fabienne BERGER	
Vu et pris connaissance, le	Christophe BLANC	
Vu et pris connaissance, le	Lise JACQUEZ	